En fonction des nécessités techniques de réalisation, des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan qui ne revêt avant d'être annexé à l'acte authentique de vente, qu'un caractère informatif. Les différences de cotes aboutissant à un écart inférieur de 5% de la surface totale du logement seront tenues pour admissibles et ne pourront fonder aucune réclamation. Les soffites, faux-plafonds, rampants et gaines sont susceptibles d'évoluer en implantation, en nombre et en dimensions. Les canalisations, pieds de ferme, retombées et regards ne sont pas figurés. Les éléments de mobilier (meubles et plans de travail sont placés qu'à titre indicatif.

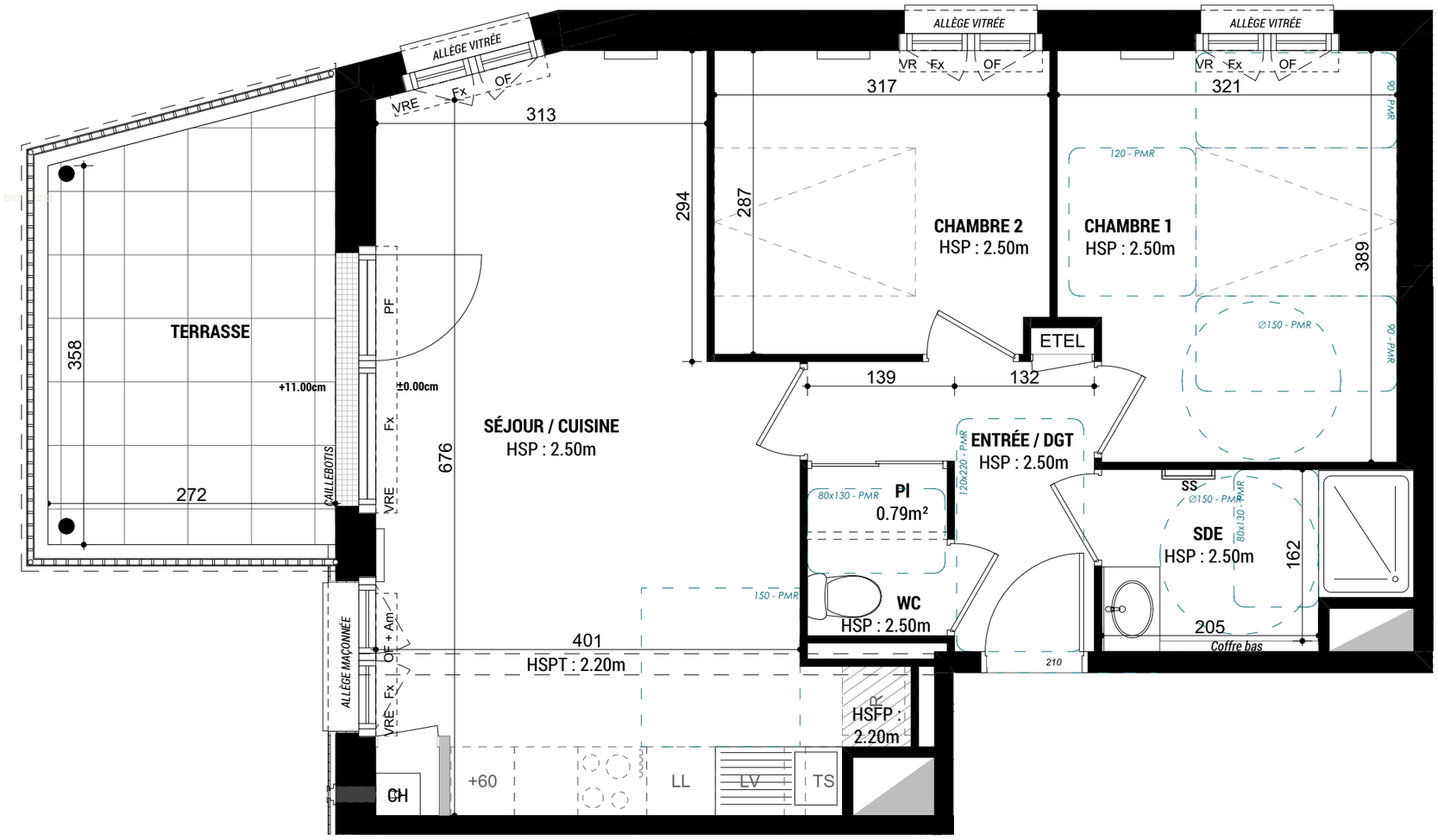

NATURAE

capaccession
PROMOTEUR COOPÉRATIF

MAITRE D'OUVRAGE

RHIZOME
AGENCE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME DUPEUX-GUENEGUES

ARCHITECTE - RHIZOME

APP^{T} N°	NIVEAU	TYPE
N106	**RDC**	**T3**

DATE : 29/07/2026 | INDICE : -

SURFACES HABITABLES

ENTRÉE / DGT + Pl.	5,70
SÉJOUR / CUISINE	26,95
SDE	4,60
WC	1,15
CHAMBRE 1	11,90
CHAMBRE 2	9,00
TOTAL	**59,30**

SURFACE ANNEXE

Terrasse	*10,60*

PLAN DE REPERAGE - LOGEMENTS

LEGENDE

	Cloison démontable		
ETEL	Tableau électrique		Caillebotis
	Faux-plafond	LV :	Lave vaisselle
	Dalles sur plots	LL :	Lave linge
VRE :	Volet roulant électrique	CH :	Chaudière
Fx :	Châssis fixe	OF :	Ouvrant à la française
Av :	Allège vitrée	OB :	Oscillo-battant
Am :	Allège maçonnée	PF :	Porte fenêtre
TS :	Tri sélectif	SS :	Sèche-serviette

HSP : Hauteur sous plafond HSPT : Hauteur sous poutre

HSFP : Hauteur sous faux-plafond PV : Pare-vue